

Newsletter, change d'année, 4.1.2017

Chers adhérents.

Je vous écris cette newsletter depuis mon lieu de vacances. Nous passons une semaine à Weggis, près du lac des quatre cantons. Si nous regardons l'année passée, nous nous réjouissons que ce grand pays, le Canada, a légalisé la MVA, ainsi que deux états d' Amérique (la MVA est maintenant légale dans six états) Malheureusement , seulement les maladies en phase terminale sont autorisées aux Etats-Unis comme au Canada, ce qui est évidemment un progrès mais reste inacceptable du point de vue de la liberté de choix. Il n'y a qu'en Suisse que cette liberté est autorisée. En théorie, même des malades mentaux et des personnes atteintes de démence peuvent être aidées en Suisse. Mais pour pouvoir le faire, il faut l'attestation d'un psychiatre ou d'un neurologue que la personne est lucide et capable de discernement. Je dis" en théorie" car c'est presque impossible de trouver un neurologue pour certifier la lucidité et la capacité de discernement d'un malade mental. Lorsqu' il s'agit d'une personne qui veut mourir, personne ne veut assumer la responsabilité d'établir un tel certificat .Les associations suisses qui militent pour le choix et l' autodétermination en fin de vie se battent contre cette attitude injuste et irrationnelle des cliniques psychiatriques, qui invoquent des raisons "d' éthique" pour se défendre. Nous continuerons à nous battre, mais ca nous prendra un peu de temps.

Je voudrais vous reparler du Canada et de nos vacances chez Cindy. Elle nous a écrit quelque chose de très beau: un des aigles blancs que Bill a trouvé blessé et qu' il a soigné, a pu s' envoler de nouveau librement et en pleine forme. Avant qu'il ne s'envole, Cindy a répandu des cendres de Bill dans les plumes de l'aigle. Et c'est ainsi que Bill s'est envolé vers le ciel avec son aigle adoré. Nous faisons souvent l'expérience de belles cérémonies d' adieu telles que celle-ci. Ce qui nous prouve que laisser partir quelqu' un qui souffre d'une maladie incurable est une forme d'amour.

Une autre nouvelle qui vous fera plaisir : nous sommes très heureux d'avoir ce nouvel appartement de Liestal. J'ai encore du mal à accepter que la mort douce doive avoir lieu dans une zone industrielle. Lorsqu' un journaliste me demande (comme ils le font souvent) si ce n' est pas dur pour moi d' accompagner parfois jusqu' à deux fois par semaine quelqu' un dans la mort, je réponds presque toujours la même chose : que chaque accompagnement est un mélange de tristesse et de gratitude, même de bonheur. Je voudrais vous décrire un accompagnement que j'ai fait l'année dernière. Il s' agit d' un homme, qui était venu avec un " docteur " pour mourir. J'en ai conclu que le " docteur" était un médecin. Dans l' appartement de l'accompagnement, qui est très paisible, le "docteur" a exprimé son désaccord avec la MVA avec tellement de violence que je me demandais comment le faire partir sans éclat. Et c'est à ce moment-là que le patient a dit que le " docteur " allait prier avec lui une dernière fois. Je me suis rendu compte que le docteur était un prêtre et que je ne pouvais pas faire sortir cette personne qui avait tant d'importance pour le patient. A mon grand étonnement, le prêtre a tenu un discours d'une tolérance totale et dépourvue des accusations qu'il avait proférées avant. Cette tolérance envers la MVA m'a énormément impressionnée. Je vois que les accompagnants ont souvent du mal à accepter le désir de mourir d'un proche. Il faut oublier son propre désir de garder la personne en vie pour la laisser partir selon son désir. Monsieur le prêtre a tenu un discours tellement beau que c'est celui que je voudrais entendre le jour de ma propre mort.



La journée des portes ouvertes a été un grand succès. Nous avions réservé deux aprèsmidis, un pour les autorités et les médecins et l'autre pour les adhérents et d'autres personnes intéressées. Les deux journées ont été couronnées de succès et beaucoup de discussions intéressantes ont eu lieu.

Après les journées des portes ouvertes, j'ai pu faire une conférence dans une clinique de soins palliatifs sur la choix en fin de vie. Il ne s'agit pas que de l' aide à mourir, mais aussi des soins palliatifs et des possibilités de rester chez soi grâce à une aide généreuse à domicile par des unités palliatives privées et communales . Lorsqu' on est bien aidé à domicile, on a parfois envie de vivre un peu plus longtemps. C'est ce que nous faisons dans notre travail à Lifecircle. Nous essayons de donner un maximum de qualité de vie aux patients qui le désirent. J'aimerais remercier le Spitex (unité de soins palliatifs) pour le dévouement qu' ils témoignent envers les patients qui souffrent. C'est seulement lorsque la souffrance devient insupportable et que le désir de mourir est constant et réitéré que la MVA devrait être possible.

Nous avons pu organiser un atelier dans l'appartement de Liestal. Les participants ont témoigné beaucoup d'intérêt et les discussions sur les directives anticipées et la prévoyance en amont ont été utiles.

Nous aimerions vous rappeler de nouveau que nous avons des fauteuils roulants et des déambulateurs à votre disposition. Vous pouvez vous adresser à nous par mail ou par lettre pour en faire la demande en cas de besoin.

Maintenant il me reste à vous souhaiter une excellente année 2017

Dr. med. Erika Preisig Médecin généraliste et Présidente de l' assiciation "lifecircle" www.lifecircle.ch

'Never doubt that a small group of thoughtful, committed citizens can change the world. Indeed, it is the only thing that ever has.' *Margaret Mead*